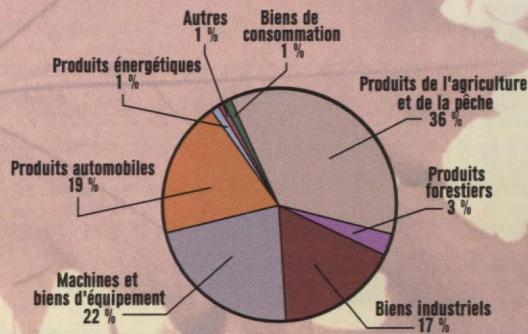


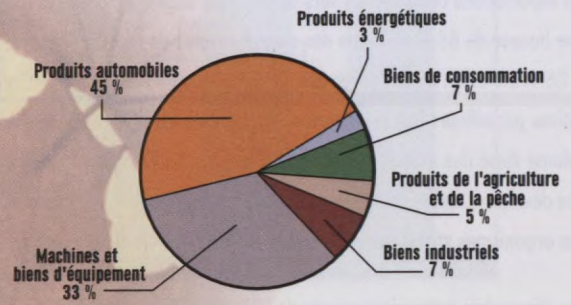


Composition des échanges commerciaux canadiens avec le Mexique, 1998

Exportations au Mexique



Importations en provenance du Mexique



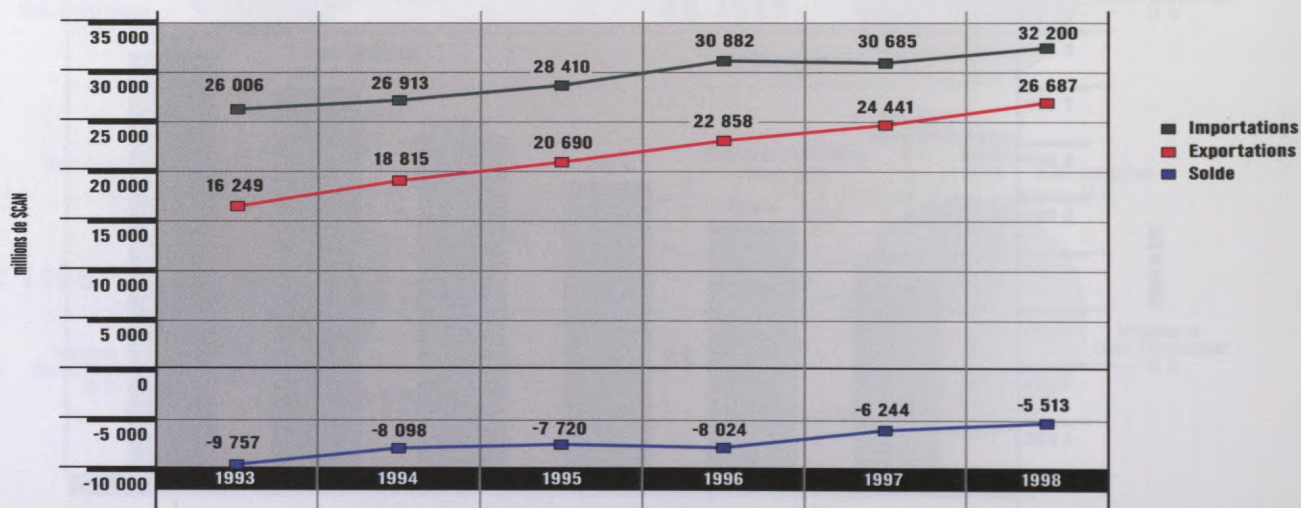
Chiffres des douanes, Statistique Canada

Le commerce des services

L'ALENA a élargi le champ d'application de l'ALE entre le Canada et les États-Unis en y ajoutant à peu près tous les aspects des échanges bilatéraux de services. L'ALENA prévoit également un accès élargi et un traitement équitable, transparent et non discriminatoire de ces échanges entre les trois pays signataires. Il garantit par ailleurs aux gens d'affaires canadiens un accès plus facile aux États-Unis et au Mexique pour y exploiter les débouchés rendus possibles par les autres dispositions de l'Accord. L'ALENA définit les principes et les règles qui régissent l'admission temporaire des citoyens de chacun des États signataires aux deux autres pays afin d'y poursuivre leurs objectifs sans avoir à satisfaire à des critères relatifs à l'entrée sur le marché du travail.

La valeur du commerce bilatéral de services (voyages, transports, fret et expédition, et droits commerciaux, notamment) entre le Canada et les États-Unis a presque doublé depuis l'entrée en vigueur de l'ALE en 1988, s'établissant à 58,9 milliards de dollars en 1998. Au cours des cinq années qui ont suivi l'entrée en vigueur de l'ALENA, les exportations canadiennes de services vers les États-Unis ont augmenté de 64 % pour

Commerce canadien des services avec les États-Unis



Balance des paiements, Statistique Canada